

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

Date de convocation : 05 décembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n° 23-157 à 23-167 incluse	25	06	08	31
Pour la délibération n°23-168	24	06	09	30
De la délibération n°23-169 à 23-186 incluse	25	06	08	31

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVERÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE (absent pour la délibération n° 23-168), Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, M. TOKDEMIR, Mmes SÉGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme LETOURNEUR ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Olivier NIEL
- M. RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- M. BRUN ayant donné pouvoir à Mme Leïla SEGHIR
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme LESAULNIER

ABSENTS :

- MM. SAVY, THOMAS

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 23-177 Renouvellement de la convention avec l'Agglomération Seine-Eure pour la mise à disposition de trois vélos électriques à la Ville

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
DES ANDELYS**

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

LE 18 DEC. 2023

AFFICHÉ

LE

18 DEC. 2023

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20231211-23-177-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

N° 23-177

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC
L'AGGLO SEINE-EURE POUR LA MISE À DISPOSITION
DE TROIS VÉLOS ÉLECTRIQUES À LA VILLE.**

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°23-014 du 06 février 2023, la Ville de Louviers a délibéré pour une convention de mise à disposition de 3 vélos à assistance électrique dits VAE (2 VAE localisés dans les Centres sociaux et 1 VAE localisé au CTM) avec l'Agglomération Seine Eure, et ce jusqu'au 31 décembre 2023. Pour mémoire les tarifs mensuels de location des vélos, demeurent inchangés à 46,35 € HT par vélo et par mois, avec les mêmes conditions d'utilisation (entretien compris).

L'Agglomération Seine-Eure proposant un système de convention par année calendaire, il est proposé au Conseil municipal de renouveler la convention pour l'année 2024.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Considérant la convention de participation proposée par l'Agglomération Seine-Eure jointe à la présente délibération,

APPROUVE la signature de la convention pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes correspondants et tout autre document s'y rapportant.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud over a blue official stamp of the City of Louviers. The stamp is circular with a map of the city and the text 'VILLE DE LOUVIERS' and 'Mairie de Louviers'.